

La Copette

95340 PERSAN

POUVOIR

M.....

Adresse.....

donne pouvoir à.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

LUNDI 30 MARS 2026

A 16 H 30

à la salle de l'ancienne maison des associations 40 avenue Jean-Jaurès à
PERSAN

Afin de prendre acte du changement de domiciliation de la Copette et de voter la
modification de ses statuts.

Dater et signer après avoir porté la mention

« Bon pour pouvoir ».